

Réunion CSP du 9 juillet 2020

Bilan mise en place programmes de lycée général et technologique

Associations et organisations présentes : AFEF – APLAES (langes anciennes ens sup) – APL – CCPGE (grandes écoles) - CTHS (sociétés savantes) – SE-UNSA – SGEN – SNES – Sud-Educ

Le CSP souhaite faire un point sur la mise en place des programmes durant cette année. La présidente précise que le CSP n'est pas une direction du MEN, ce type de consultation des associations est son seul moyen de connaître ce qui se passe sur le terrain. Il s'agit d'une initiative du CSP, elle ne répond aucunement à une saisine du ministre. Elle permettra de rendre compte à l'ensemble du CSP et peut déboucher sur une note à l'intention du ministre. La présidente ajoute que le bilan pour les programmes de lycée professionnel se fera à la rentrée.

La réunion se déroule de manière assez informelle. Ce CR va essayer de synthétiser les points d'accord et de désaccord sans suivre toujours l'ordre des propos.

Rappel des horaires : 4h en 2^{nde} et en 1^{ère} générale, 3h en 1^{ère} techno, ces horaires sont considérés comme insuffisants par l'ensemble des organisations et par la présidente.

Les programmes de français sont jugés trop lourds d'une manière générale, aussi bien en 2^{nde} qu'en 1^{ère}, en 1^{ère} techno ils sont irréalistes.

Les informations ont été tardives sur leur mise en place, au compte-goutte, contradictoires. L'annonce du renouvellement des programmes, même au ¼, en plein confinement, alors que le programme en cours n'a pas pu être traité correctement, est mal vécu.

Enseignement de la langue : le revirement du décloisonnement à une approche de la langue plus normative est mal compris par des collègues qui sont perdus (SNES).

Le Programme d'œuvres imposées fait débat ; le SNES le conteste en demandant plutôt des obligations par genre et par période (par exemple une tragédie du XVII^{ème}) que des œuvres imposées ; la culture commune que rappelle la présidente pourrait aussi être acquise de cette façon. L'APL apprécie le programme patrimonial et défend la lecture linéaire, mais regrette que la « liberté retrouvée » soit contredite par les parcours imposés. (« Le sentiment d'aliénation vient non des programmes mais des parcours imposés de manière revancharde ») L'APL regrette aussi le bachotage, le travail à marche forcée, la brièveté et la superficialité qui en découlent ; pour la grammaire c'est le temps qui manque, la terminologie confond grammaire et sémantique, et l'APL regrette le « déficit lexical des élèves ». Le CTHS approuve le programme d'œuvres imposées et la disparition de l'écriture d'invention. Les syndicats et l'AFEF regrettent le grand rigorisme d'un programme chronologique qui empêche d'étudier des œuvres qui permettraient d'éveiller l'intérêt des élèves, et demandent une plus grande liberté pédagogique.

En 1^{ère} techno, le nombre d'œuvres et textes imposé est trop important, c'est irréalisable.

Les programmes de langues anciennes ont été mieux reçus, ils sont ouverts et permettent une liberté pédagogique ; mais ils sont tirés vers le monde contemporain, l'étude de l'Antiquité pour elle-même est abandonnée ; leur application est difficile et ils deviennent des

programmes de civilisation plus que de langue, avec un horaire nettement insuffisant. On observe une nette réduction du nombre des élèves qui choisissent la spécialité. Pour l'APL c'est un programme d'anthropologie et non de littérature.

Dans la spécialité Humanités littérature philo, il n'y a pas de concertation entre les disciplines et le taux d'abandon inquiète. Le programme mériterait d'être inversé, il faudrait inverser les objets d'étude et sortir de la chronologie (NB C'est ce qu'avait demandé l'AFEF lors de l'écriture des programmes).

Les formations dans les académies ont été en général trop courtes, trop restrictives, avec une sensation d'étouffement due notamment à des prescriptions en cascade, on a senti une volonté d'imposer une interprétation des programmes en formation ; une demande émerge d'assouplissement des contraintes.

Les professeurs de français sont particulièrement en souffrance, une enquête du SNES montre que les profs de lettres sont les plus impactés par les nouveaux programmes et la réforme du lycée, ils sont les plus en souffrance. Ils étaient déjà en difficulté à cause de programmes formalistes (CTHS), cette difficulté est nettement accentuée par ces programmes et leur rigorisme (SNES). Un allègement des programmes est demandé pour la rentrée Post-Covid (Sud).

Après la lourdeur des programmes de français, **les critiques les plus importantes et presque unanimes portent sur les épreuves** qui pilotent l'enseignement en 1^{ère} (alors qu'on est plus libre en 2^{nde}).

Pour l'écrit, le SE-UNSA regrette, avec l'AFEF, la disparition de l'épreuve d'écriture créative qui permettait à des élèves plus littéraires de libérer leur talent et à des élèves plus faibles d'avoir une ouverture plus à leur portée. La dissertation est plus facile à enseigner que le commentaire. Et, selon le SNES, le travail dans l'année de lecture linéaire ne permet pas de travailler le commentaire, il y a même confusion et contradiction entre les deux.

Pour l'oral, un débat s'engage sur la lecture linéaire, défendue par l'APL et le CTHS, alors que l'AFEF et les syndicats critiquent le fait qu'elle soit la seule option ; elle peut être une possibilité parmi d'autres, mais la lecture linéaire seule ne suffit pas à construire le sens. Une plus grande liberté pédagogique est demandée pour l'explication à l'oral.

L'épreuve de grammaire n'est pas adaptée.

Le découpage chronologique de l'épreuve est contesté par tous. Et l'impossibilité de revenir sur la lecture du texte avec l'élève n'est pas comprise.

Dans la 2^{ème} partie, le choix préalable par l'élève de l'œuvre qu'il va présenter est trop fermé, l'élève peut ne rien lire d'autre, et l'enseignant ne peut pas tester sa culture et son travail.

L'abandon du dossier présenté par l'élève avec les écrits d'appropriation et le carnet de lecteur est regretté par plusieurs syndicats et l'AFEF.

La présidente du CSP rappelle que le CSP n'a pas autorité pour les épreuves, et que les épreuves choisies ne correspondent pas à ses préconisations. [Mais comme il a été dit, les épreuves pilotent l'enseignement]

Elle demande aux profs des grandes écoles qu'ils affirment très vite la nécessité des options pour entrer dans les classes littéraires, c'est un moyen indispensable pour faire prendre conscience de l'intérêt des spécialités.

La présidente nous demande aussi de préciser nos **demandes pour la rentrée** qui va être un peu particulière après le confinement.

Un consensus apparait sur plusieurs points :

- Annuler le renouvellement du programme (le programme d'œuvres est publié par note de service, il est plus facile à abroger)
- Alléger le nombre d'œuvres et textes
- Prendre en compte la situation géographique (les régions ont été différemment impactées par la pandémie et le confinement)

Plus généralement, pas seulement pour cette année

- Limiter le nombre de textes à l'oral : 16 en voie générale, 12 en voie techno
- Élargir la méthode de lecture, laisser le choix, sortir de la seule lecture linéaire
- Modifier la 2^{ème} partie de l'épreuve : l'examineur choisit l'œuvre parmi le descriptif proposé par l'élève
- Supprimer les contraintes chronologiques dans le choix des textes
- Pour les œuvres imposées : imposer un genre et une époque et non pas des œuvres.

Viviane Youx, le 15 juillet 2020